

Association Vivre en Bord de Baie
Chez M. Lelièvre
6, lieu-dit Pissoison
22120 HILLION

Hillion, le 3/10/2017

Monsieur le Maire d'Hillion
Mairie d'Hillion
2 rue de la Tour du Fa
22120 HILLION

Objet : demande d'entretien des digues
Pièces jointes : extraits de la fiche d'ouvrage DHI commune d'Hillion
localisation des portions de digue

Monsieur le Maire,

Nous avons eu l'occasion de vous présenter l'association Vivre en Bord de Baie lors de nos réunions du 19 mai 2017 et du 21 septembre 2017.

Vivre en Bord de Baie s'est notamment fixé comme objet " *d'agir auprès de toute administration en vue d'assurer la sécurité des biens et des personnes (...), notamment en ce qui concerne l'entretien des digues, des portes à marée et de toute installation visant à améliorer la sécurité*".

Dans la fiche d'ouvrage établie pendant l'étude technique du PPRL-i et concernant la commune d'Hillion nous avons constaté pages 22 et 23/30 (pièces jointes) qu'une partie de la digue, située à Pissoison, est en état structurel mauvais avec la mention "**Scénario de défaillance d'ouvrage à considérer dans le PPRL**".

Dans ce document nous constatons également, page 10 et 11/30 (pièces jointes) que la portion de digue située entre le ruisseau du Cré et la route des grèves est dans un état structurel moyen alors que les **enjeux protégés sont forts**.

Ces diagnostics ont été établis le 16 janvier 2012, cela fera bientôt 6 années, et rien n'a été entrepris depuis. Une situation très préoccupante pour les habitants de ces secteurs placés en zone rouge par le PPRL-i et qui interroge les citoyens que nous sommes : Au lieu d'effectuer les travaux qui lui incombent, l'état préfère nous mettre en zone rouge, c'est la solution de facilité. Attendons nous si peu des services de l'état ?"

Nous vous demandons par la présente, M. le Maire, d'entreprendre dans les meilleurs délais les diagnostics complémentaires que vous avez évoqués lors de nos 2 précédentes réunions afin que des travaux d'entretien soient entrepris pour assurer notre sécurité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Fait à Hillion le 3 octobre 2017

Sylvain Lelièvre,
Président de l'association
Vivre en Bord de Baie

Localisation des portions de digues

